Réception au contrôle de légalité le 21/05/2025 à 14h15
Réference de l'AR : 010-211000310-20250520-02_20052025-DE
Affiché le 21/05/2025 ; Certifié exécutoire le 21/05/2025

République Française
*****
Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube
*****
SEANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	**17**	**17 + 2 pouvoirs**

Date de convocation 14 mai 2025
Date de publication 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Simone DEVAUX, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre Frédéric MAITRE, Pierre MARY, Jean-Luc DEROZIERES, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Bruno LORILLERE a donné pouvoir à Emmanuel PROVIN, Isabelle VAN-RYSEGHEM a donné pouvoir à Karine VERVISCH.**

Madame Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 02_20052025

N°02 : TRAVAUX DE VOIRIE 2025 – ATTRIBUTION DES MARCHES
Rapporteur : Monsieur Michel AUBRY

Il est rappelé que lors du vote du budget, il a été approuvé une enveloppe budgétaire de 375 000 € pour le programme de voirie 2025. Les travaux identifiés comme prioritaires pour 2025 sont les suivants :

- Aménagement de l'entrée de Ville côté Chaumont (réalisation d'un cheminement piétons et cycles)
- Réalisation d'un cheminement piétons sécurisé de la gendarmerie à l'entrée de la rue des Acacias
- Réalisation d'un cheminement piéton de la rue Louis Pasteur à l'entrée de la Gravière
- Réfection de trottoirs rue des Varennes
- Réfection partielle de la couche de roulement rue du 8 Mai
- Réfection de la couche de roulement rue de Gernsheim

Aussi, une consultation a été lancée du 10 avril au 2 mai 2025. Il a été décidé d'inclure dans l'offre de base :

- Aménagement de l'entrée de Ville côté Chaumont (réalisation d'un cheminement piétons et cycles)
- Réalisation d'un cheminement piétons sécurisé de la gendarmerie à l'entrée de la rue des Acacias
- Réalisation d'un cheminement piéton de la rue Louis Pasteur à l'entrée de la Gravière

Les 3 autres opérations ont été incluses en tant que Prestation Supplémentaires Eventuelles.

Suite à la consultation des entreprises, qui s'est déroulée du 10 avril au 2 mai 2025 et à l'analyse des 4 offres reçues pour le lot « VRD », il est proposé de retenir, pour le lot 1 « VRD », l'offre la mieux disante à savoir celle de l'entreprise ROUSSEY, pour un montant de 287 670.59 € HT soit 345 204.71 € TTC.
En revanche, concernant le lot 2 « Espaces verts et plantations », nous n'avons qu'une seule offre dont la proposition financière est supérieure de plus de 40% à l'estimation. Aussi, il est proposé de déclarer ce lot infructueux.

Considérant l'avis favorable des commissions finances et ressources humaines, et travaux du 12 mai 2025,

Aprés en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot 1 « Voirie, réseaux divers » de la consultation relative au programme de voirie 2025 à l'entreprise ROUSSEY, conformément au rapport annexé à la présente délibération, pour un montant de 287 670.59 € HT soit 345 204.71 € TTC, incluant la tranche ferme ainsi que les PSE n°1, 2 et 3,
- **DECIDE** de déclarer le lot 2 « Espaces verts et plantations » infructueux conformément au rapport annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les marchés et documents relatifs à ce dossier,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

MAIRIE DE BAR-SUR-AUBE (AUBE)

....., secrétaire de séance